

Le Conservatoire à Rayonnement Régional Francis Poulenc est un service de la Ville de Tours dont les tarifs sont votés chaque année par le Conseil Municipal (cf : délibérations 14/12/2022). Des **frais de dossier** seront appliqués pour chaque inscription et réinscription. Les frais de dossier sont perçus par élève et ne sont pas remboursables. Ils ne seront pas appliqués aux élèves qui justifient d'un quotient familial inférieur ou égal à 830. Les **frais de scolarité** sont annuels. Ils sont exigibles après inscription ou réinscription. Un paiement par trimestre est possible et ne constitue qu'une modalité de facturation.

DETAIL DES TARIFS	
TARIF 1	- Cursus (Musique, Danse hors initiation, Art dramatique, Jazz, Département Musique Ancienne) : forfait 1 discipline dominante combinée éventuellement avec des disciplines complémentaires - Forfait pour 3 disciplines collectives
TARIF 2	- Cursus supplémentaire / discipline dominante supplémentaire / parcours supplémentaire
TARIF 3	- Discipline collective seule / cours d'éveil / initiation danse - Cursus Horaires Aménagés ou Seconde option lourde ou S2TMD.
LOCATION D'INSTRUMENT	- Pendant le cycle d'initiation, sous réserve de disponibilités : gratuit - Après le cycle d'initiation : forfait annuel

MONTANT ANNUEL DES TARIFS								
Élèves domiciliés à Tours								
QF	Musique - Danse - Théâtre			Département de Musique Ancienne			Frais de dossier par élève	Location Instrument
	TARIF 1	TARIF 2	TARIF 3	TARIF 1	TARIF 2	TARIF 3		
< 450	60 €	50 €	37 €	54 €	45 €	33 €	/	40 €
451 à 830	112 €	90 €	64 €	101 €	81 €	58 €	/	50 €
831 à 1000	180 €	152 €	96 €	162 €	137 €	86 €	10 €	81 €
1001 à 1200	250 €	200 €	134 €	225 €	180 €	121 €	10 €	100 €
1201 à 1600	260 €	208 €	140 €	234 €	187 €	126 €	10 €	125 €
1601 à 2500	390 €	260 €	175 €	351 €	234 €	158 €	10 €	158 €
2501 à 3500	430 €	285 €	193 €	387 €	257 €	174 €	10 €	188 €
>3500	460 €	305 €	205 €	414 €	275 €	185 €	10 €	234 €

Élèves domiciliés sur le territoire de Tours Métropole Val de Loire (TMVL)								
QF	Musique - Danse - Théâtre			Département de Musique Ancienne			Frais de dossier par élève	Location Instrument
	TARIF 1	TARIF 2	TARIF 3	TARIF 1	TARIF 2	TARIF 3		
< 450	78 €	65 €	48 €	70 €	59 €	43 €	/	Pas de QF 234 € Tarif unique
451 à 830	146 €	117 €	83 €	131 €	105 €	75 €	/	
831 à 1000	234 €	198 €	125 €	211 €	178 €	112 €	10 €	
1001 à 1200	325 €	260 €	174 €	293 €	234 €	157 €	10 €	
1201 à 1600	338 €	270 €	182 €	304 €	243 €	164 €	10 €	
1601 à 2500	507 €	338 €	228 €	456 €	304 €	205 €	10 €	
2501 à 3500	559 €	371 €	251 €	503 €	333 €	226 €	10 €	
>3500	598 €	397 €	267 €	538 €	357 €	240 €	10 €	

Élèves domiciliés hors Tours et hors territoire de Tours Métropole Val de Loire (TMVL)								
Pas de QF	Musique - Danse - Théâtre			Département de Musique Ancienne			Frais de dossier par élève	Location Instrument
	TARIF 1	TARIF 2	TARIF 3	TARIF 1	TARIF 2	TARIF 3		
	598 €	397 €	267 €	538 €	357 €	240 €		

CONDITIONS PARTICULIERES

- Le tarif de Tours et le tarif de la Métropole TMVL sont applicables avec justificatif de domicile à l'inscription ou réinscription. En cas de changement de domicile entre l'inscription et la première facturation, la famille devra apporter la preuve du nouveau domicile, avant le 1^{er} novembre 2023.
- Le tarif en fonction du QF est appliqué sur présentation, à l'inscription ou à la ré inscription, d'un justificatif établi par la CAF et mentionnant le nom des bénéficiaires. Le tarif QF > 3500 est appliqué de droit sans ce justificatif. Les passeports « loisirs-jeunes » (CAF) sont acceptés et également à fournir au moment de l'inscription ou de la ré inscription, au plus tard le 1^{er} novembre 2023.
- La gratuité des frais de scolarité est accordée aux élèves, membres de l'Orchestre d'Harmonie de la Ville de Tours (OHVT), sur présentation d'un justificatif d'inscription aux activités de l'OHVT.